



Décision 251/2024
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un avenant au contrat de travail en vue d'une revalorisation de salaire à compter du 1^{er} juin 2024 avec :

- Monsieur DAUNAS Antoine,
- Monsieur DESTOUCHES Thibaud,
- Monsieur GERVAIS Kilian,
- Madame GUERGO Nathalie,
- Madame GUIFFER Élise,
- Monsieur JACQUES Axel,
- Monsieur JOURDY Hugo,
- Monsieur BERTHONNET Nathan,
- Monsieur MAZARI Robert,
- Madame MOUILLOT Hannah,
- Monsieur HOWARD Conan,
- Monsieur LASSERRE Fabien,
- Monsieur MASSEY James,
- Monsieur MOTARD Mattéo.

Fait à Jonzac,

Le **28 MAI 2024**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex